Année 2014 - N° 1 - Mars

JOURNAL INTERNE

> SOMMAIRE

Actualités

- Ouverture du PASA
- Nouveaux bureaux

Informatique

- Site Internet - DPI - WIFI

CGOS

- CESU 2014
- Coupon sport

Ressources Humaines

- Plan de formation 2014
- Revalorisation des carrières de la catégorie C
- Elles ont rejoint l'équipe
- Nouvelle organisation

Qualité—Gestion des Risques

- Visite de suivi de la certification
- Développement durable

Evénements

- Conférence sur le don d'organes
- Fête de Noël des enfants du personnel
- Repas de Noël des résidents

Centre Hospitalier
de Le Nouvion-en-Thiérache
40 Rue André Ridders
02170 Le Nouvion-en-Thiérache

Directeur de la publication :

Monsieur Ph. BERTONI

Comité de rédaction :

S. MEYZA, M. DE NARDA, N. HUYAUX, A. CORNET, N. LESUR, A. PASQUET, N. FILLION, N. GREIB, J.L. LORIDAN, V. MERCIER, F. FLEURY, L. FLOJAC, C. PEDRETTI

Vous souhaitez nous rejoindre ou avez une idée d'article ? Contactez-nous :

secretariat.direction@ch-lenouvion.fr

> EDITO

Ce premier numéro de l'année 2014 est l'occasion pour moi de renouveler à tous les professionnels de l'hôpital, les bénévoles, les membres des instances, les usagers, les patients et résidents, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle nous apporte la santé et la réussite de nos projets tant personnels que professionnels.

Même si le mois de janvier est passé, un petit bilan de l'année 2013 nous permettra de nous rendre compte du travail réalisé, de saluer l'arrivée de nouveaux professionnels et de nous remémorer les différentes manifestations organisées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Après ce témoignage d'une année bien remplie, ouvrons-nous sur 2014 : la charge de travail ne sera pas moindre, notamment dans le domaine de la qualité et de la gestion des risques, sur la base des conclusions de la visite de suivi effectuée par la Haute Autorité de Santé en janvier, mais également dans le cadre de la procédure d'évaluation externe de l'EHPAD et du SSIAD.

La mobilisation de tous sera nécessaire au sein des différents groupes de travail qui vont être prochainement formalisés, sous la houlette du COPIL Qualité. Merci par avance à tous les protagonistes de leur engagement.

Pour terminer, n'oublions pas un autre dossier important qui va voir le jour avec l'informatisation du dossier patient. Cet outil, destiné à améliorer les processus de prise en charge par un meilleur partage des informations, va aussi permettre la fiabilité des échanges, l'uniformisation des méthodes et l'amélioration des pratiques professionnelles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

S. MEYZA
Directrice Déléguée

> ACTUALITES

Ouverture du PASA

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés a ouvert ses portes le 4 février dernier.

C'est un lieu de vie au sein de l'EHPAD, où sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques.

Il peut accueillir du lundi au vendredi jusque 14 résidents.

Il existe des critères d'admission, mais aussi des critères de sortie définis par le règlement de fonctionnement.

Ce service fonctionne avec deux aides-soignantes ayant suivi la formation d'ASG (Assistant(e) de Soins en Gérontologie), ainsi qu'une Ergothérapeute à mi-temps, mise à disposition par l'EHPAD de Marle (voir son portrait page 5).

3 NOUVEAUX BUREAUX REALISES PAR L'EQUIPE TECHNIQUE

Bureau de M. LORIDAN

Au 2ème étage de l'EHPAD

Bureau de Mlle THIEFFINE

Dans le service de Médecine/SSR

Bureau de Mme BETTA et M. PASQUET

Au rez-de-chaussée de l'EHPAD

> INFORMATIQUE

LE CENTRE HOSPITALIER DE LE NOUVION SUR LE WEB

Mercredi 4 décembre 2013 : Le Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache a inauguré son site Internet.

Dans le souci constant de renforcer l'information sur ses missions et son fonctionnement, l'établissement a développé un site ergonomique, offrant un accès rapide et facile à l'information.

La conception de ce site a été confiée à la société « KEEO » de Valenciennes qui a formé une partie de l'équipe de direction au module de mise à jour.

L'établissement dispose donc, désormais, d'un site dynamique, dans le respect des standards d'accessibilité et de qualité actuels.

Bon surf ! www.ch-lenouvion.fr

LE WIFI EST EN PLACE

Des bornes Wifi ont été installées dans tout l'établissement et sont désormais fonctionnelles.

Elles permettront la connexion au DPI lors des tours quotidiens, via les ordinateurs portables installés sur chaque chariot, permettant ainsi d'alimenter les dossiers des patients instantanément.

La connexion sans fil peut également être utilisée, gracieusement, par les patients disposant d'un appareil capable de se connecter au réseau WIFI (smartphone, tablette, ordinateur portable, etc…) grâce à un code d'accès délivré par l'accueil.

LE DPI POUR AVRIL 2014

L'installation du DPI (Dossier Patient Informatisé) ayant pris un peu de retard, celui-ci sera opérationnel début avril 2014.

Pour rappel, le DPI comprendra des modules de gestion des lits, des repas, de la pharmacie, de l'EHPAD, de la kinésithérapie, de l'accueil, des médicaments,… facilitant ainsi la gestion de l'établissement au quotidien.

> Infos de votre correspondant CGOS

CESU 2014

Vous pouvez transmettre votre **demande de CESU 2014**. Une demande par an et par agent. A compter du 15 mars 2014, **le balayage aura lieu tous les 15 du mois** uniquement pour les agents ayant leurs droits ouverts pour l'année en cours.

Si le dossier CGOS est enregistré sans les ressources, c'est le minimum (100€) qui sera versé. Si les ressources sont jointes, **le montant versé sera en fonction du barème et des tranches**.

DECOUVREZ LE COUPON SPORT

Le coupon sport devient une prestation. Le CGOS favorise la pratique sportive de votre choix par le biais d'une participation sur l'achat de coupons sport, qui vous permet de régler des adhésions, licences, abonnements, cours ou stages sportifs… partout en France.

Comment ça marche ?

Vous pouvez effectuer une commande de 100€ par an (couple d'agents : une commande chacun).

Votre participation sera prélevée sur votre compte bancaire.

Le montant de la participation CGOS pour cette action, ouverte à tous, dépend de votre quotient familial. **Date d'envoi de votre commande à partir du 1er avril** 2014 **et avant le 30 novembre 2014** (passeport 2014 à la page 45).

Renseignements auprès de votre correspondant Madame Martine DE NARDA au Secrétariat de Direction - Poste 1106

Permanences : **lundi** et **mercredi** de 8h30 à 11h30 et **vendredi** de 14h à 16h.

> RESSOURCES HUMAINES

PLAN DE FORMATION 2014

Le 21 février dernier, le C.T.E. s'est réuni pour examiner les nombreuses demandes de formation effectuées par les agents lors de leurs entretiens annuels de progrès (EAP).

Le budget prévisionnel pour l'année 2014 s'élève à 61.645,41 €.

Il a été réparti de la façon suivante :

- 50% pour les formations dites obligatoires. La somme est importante puisqu'elle représente la moitié du budget. Cela s'explique par le fait que la formation incendie (pour tout le personnel), HACCP (hygiène et sécurité alimentaire pour le service cuisine) et les gestes d'urgence sont incontournables pour toutes les structures hospitalières.
- 40% ont été octroyés à l'organisation en intra-muros de formations sur des sujets indispensables pour une prise en charge de qualité de nos patients et résidents. Des thèmes nouveaux ont été retenus, à savoir : la souffrance du soignant, ainsi que l'agressivité de la personne âgée.

  Enfin, les formations portant sur la bientraitance ainsi que le toucher dans la relation de soin ont été reconduites.
- 10% ont été attribués à des demandes individuelles dans le but d'une amélioration continue des méthodes de travail de chacun. Les thèmes retenus sont variés :
  - Accompagnement en fin de vie,
  - Prévention et prise en charge de l'incontinence,
  - Education thérapeutique du patient…

  Deux agents effectuent une formation ASG (Assistant de Soins en Gérontologie).

Enfin, pour les agents dont la formation a été refusée par le CTE faute de budget disponible, il est à noter qu'un dossier de CFP (Congé de Formation Professionnelle) peut être déposé auprès de l'ANFH pour les formations diplômantes ou les reconversions professionnelles.

Pour tout renseignement, contacter Madame Marie-Angélique VANBUTSELE - Poste 1103

REVALORISATION DES CARRIERES DES FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C

A compter du **1er février 2014**, les grilles indiciaires de la catégorie C **(échelles 3, 4, 5 et 6)** sont revalorisées comme suit :

- Revalorisation indiciaire sans changement d'échelon *(exemple d'un agent au 3ème échelon de l'échelle 3. Aujourd'hui son indice majoré est égal à 311. Il sera reclassé au 3ème échelon, avec un indice majoré égal à 318. Soit un gain de 7 points d'indice);*
- Création d'un 12ème échelon dans les échelles 4 et 5;
- Création d'un 9ème échelon dans l'échelle 6;
- Diminution de la durée de carrière dans chaque échelle *(exemple de l'échelle 3 : actuellement 30 ans à la durée maximale sont nécessaires pour atteindre le 11ème échelon).*

En fonction des possibilités du MIPIH, cette revalorisation sera effective **sur la paie d'avril, voire de mai 2014**, avec rétroactivité au 1er février 2014.

ELLES ONT REJOINT L'EQUIPE

Alison DELASSEAUX - Manipulatrice en Radiologie

Bonjour Alison, quand es-tu arrivée dans l'établissement ?
Je suis arrivée le 14 Octobre 2013.

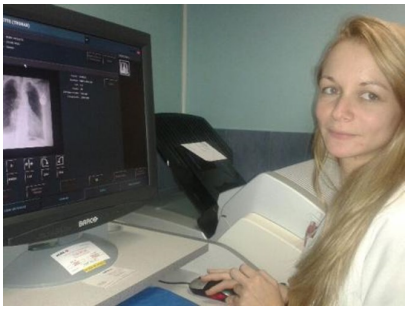

Qu'as-tu effectué comme études ?
Trois années d'études à la Haute Ecole de Charleroi en Technologie et Imagerie Médicale, et trois mois de stage d'équivalence en région parisienne pour exercer en France.
Je suis diplômée et Major de promotion depuis Juin 2012.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?
J'aime le contact avec les patients. J'ai également choisi ce métier pour la diversité de la discipline et les nouvelles technologies.

Claire VERLINDE - Ergothérapeute au PASA

Bonjour Claire, quand es-tu arrivée dans l'établissement ?
Je suis arrivée le 3 février 2014. J'ai été recrutée par l'EHPAD de Marle qui me met à disposition du PASA à mi-temps.

Qu'as-tu suivi comme études ?
Trois années d'études à Tournai en Belgique.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?
J'aime ce métier depuis toute petite.
Je suis une personne qui aime le contact, le dialogue. Mon travail consiste à aider les résidents à maintenir leur autonomie et à améliorer leur qualité de vie.

Depuis le 23 novembre 2013, Le Centre Hospitalier d'Hirson met à disposition de l'établissement, à raison d'une à deux journées par semaine, **Madame Annabelle PETIT**, Technicienne d'Information Médicale, qui effectue sur site la saisie des données PMSI MCO/SSR et leur transmission.

NOUVELLE ORGANISATION

Madame Emmanuelle BETTA a repris ses fonctions le 2 janvier 2014 après un congé parental.

Elle est responsable de l'hygiène hospitalière et a été désignée par la direction, après concertation de la Présidente de la CME et les membres du directoire, en qualité de **Coordonnateur de la Gestion des Risques Associés aux Soins.**

Le Directeur du Centre Hospitalier de Fourmies ayant souhaité mettre fin à la mise à disposition de Madame Pascale KELLER au 1er mars 2014, **Monsieur Jean-Luc LORIDAN** a été désigné par la direction en qualité de **Coordonnateur Général des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques**.

Il aura notamment pour mission de présider la Commissions des Soins Infirmiers, de Rééducation et médico-techniques (CSIRMT) prévue par le décret n° 2010-449 du 30 avril 2010, pour laquelle des élections seront organisées en juin 2014.

VISITE DE SUIVI DE LA CERTIFICATION

La visite de suivi de la procédure de certification HAS V2010 a eu lieu les Jeudi 16 et Vendredi 17 janvier 2014.

Durant ces deux jours, les experts-visiteurs ont investigué les critères pour lesquels **une décision de recommandation, de réserve ou de réserve majeure avait été prononcée par le collège de certification de la HAS** suite à la visite de juin 2012, à savoir :

Critères	Service	Cotation obtenue	Commentaire
Chapitre 1 : Management de l'établissement			
Critère 1f : Politique et organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles		C	Recommandation
Critère 7c : Gestion de l'énergie		D	Réserve
Critère 8a : Programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins		C	Recommandation
Critère 8 e : Gestion de crise		D	Réserve majeure
Critère 8.h : Bon usage des antibiotiques		D	Réserve majeure
Chapitre 2 : Prise en charge du patient			
Critère 11c : Information du patient en cas de dommage lié aux soins	Médecine / SSR / HAD	D	Réserve majeure
Critère 15a : Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge	Médecine / SSR	C	Recommandation
Critère 20a : Management de la prise en charge médicamenteuse du patient	Médecine / SSR / HAD	C	Réserve
Critère 20 a bis : Prise en charge médicamenteuse du patient	HAD	C	Recommandation
Critère 26b : Don d'organes et de tissus à visée thérapeutique		C	Recommandation

A ce jour les résultats définitifs de cette visite ne sont pas encore connus, mais une réunion d'information sera programmée dès leur réception.

Lors de cette réunion sera également présentée la démarche de travail pour la nouvelle procédure de certification qui aura lieu courant 2016.

A noter que les experts-visiteurs ont trouvé l'établissement particulièrement propre et accueillant.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre établissement souhaite s'engager dans une démarche de Développement Durable solide et pérenne.

Pour ce faire un Comité Développement Durable va être constitué dans le courant du 1er semestre 2014.

Ce comité aura à sa charge la définition de la politique de consommation de l'énergie de l'établissement, ainsi que son exécution et apportera une réflexion sur l'utilisation de nouvelles énergies.

Des actions ont déjà été initiées, comme par exemple :

- L'isolation des combles,
- Le remplacement des éclairages extérieurs par des projecteurs à LED qui sont moins énergivores,
- Le nettoyage des véhicules de l'établissement dans une station de lavage, ce qui permet de rationnaliser la consommation d'eau et de traiter l'eau de lavage.

D'autres travaux sont envisagés, comme la réfection totale de l'éclairage extérieur, ce qui sera possible dès que les travaux de la Maison de Santé Pluri-professionnelle seront terminés.

Sans attendre la constitution de ce groupe de travail, rappelons déjà que **le développement durable est l'affaire de tous,** grâce à quelques actions efficaces et des bonnes résolutions à mettre en place pour être éco citoyen aussi au travail :

L'électricité :

- J'éteins la lumière quand je quitte une salle ou un bureau inoccupé,
- Je privilégie autant que possible la lumière naturelle pour mon éclairage,
- En partant le soir j'éteins complétement l'ordinateur, les écrans, sans laisser de veille,
- Je pense aussi aux imprimantes et aux photocopieurs,
- Dans les services de soins, la plupart des appareils électriques peuvent être éteints sans problème.

Le papier :

- Je limite les impressions de documents et de mails, je communique de manière raisonnée par mail,
- J'imprime en recto-verso si mon imprimante le permet,
- J'évite les impressions en couleur,
- J'utilise le verso des feuilles imprimées comme feuilles de brouillon.

L'eau :

- J'utilise le mode économique des chasses d'eau.
- Je veille à utiliser la juste quantité de produit de nettoyage et de décontamination, le surdosage de produit n'améliore pas la qualité du nettoyage.

Le tri :

- Je suis attentif à respecter scrupuleusement les règles de tri des déchets ménagers et DASRI. Pour des raisons à la fois économiques et écologiques, il est important de ne pas mettre des ordures ménagères dans les sacs DASRI ; tout comme il est important de ne pas mettre un déchet DASRI dans les ordures ménagères, car c'est toute la benne ménagère qui est alors traitée et facturée comme des déchets DASRI.

Si vous êtes intéressé par cette thématique, faites-en part à votre cadre ou responsable de service, qui fera remonter l'information au service Qualité pour vous intégrer au groupe de travail.

CONFERENCE SUR LE DON D'ORGANES, le jeudi 14 novembre 2013

Une centaine de personnes a assisté à la rencontre, proposée par le Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache et le Rotary Club d'Hirson, de Fourmies et de Vervins, et qui était animée par le Docteur COEVOET, Néphrologue.

Trois personnes greffées étaient présentes et ont apporté des témoignages chaleureux et reconnaissants envers les hospitaliers, mais aussi les donneurs qui leur ont permis de vivre, voire de revivre pour certains en menant désormais une vie quasiment normale malgré des traitements médicamenteux quotidiens.

Pour plus d'information sur les dons d'organes : numéro vert appel gratuit depuis un poste fixe au 0800 20 22 24. Agence de la biomédecine relevant du Ministère de la Santé.

FETE DE NOEL DES ENFANTS DU PERSONNEL, le mercredi 4 décembre

Les enfants ont assisté au spectacle « Les Damario's ».

Mario et Dario, les deux clowns, ont fait participer les enfants à l'ouverture de leur restaurant « Le Resto Folie's ».

Après de multiples péripéties, des gants brûlés en plein service, des couverts hors normes et la visite d'un petit lapin gris, le restaurant n'a pas ouvert ses portes.

Mario, grande star, a clôturé le spectacle en chanson.

Pour conclure, un délicieux goûter (chocolat chaud, boissons fraîches, mini viennoiseries, cake…), préparé par le personnel de la cuisine, a été servi.

Enfin, le Père Noël a fait son apparition, les bras chargés de cadeaux.

Avec l'aide de M. BERTONI et de Mme MEYZA, chaque enfant a reçu un cadeau et un sac de friandises… Pour leur plus grand plaisir !!!

REPAS DE NOEL DES RESIDENTS, le mardi 17 décembre 2013

Les résidents de l'EHPAD se sont retrouvés, autour d'une table bien décorée, pour le traditionnel repas de fin d'année, préparé par l'équipe du service cuisine de l'établissement. Ils ont pu apprécier Christelle et Stéphane du groupe « Kiss Music Prod » qui leur ont proposé une prestation Flashback de qualité.

Merci à tout le personnel et aux bénévoles qui ont entouré nos résidents pour l'occasion.